

Lettre aux membres du Comité Permanent de l'OMPI
sur le droit d'auteur et des droits connexes,
réunis lors de session du 2 au 10 novembre 1998.

20 octobre 1998,

Madame, Monsieur,

La Fédération Internationale des Musiciens vient de fêter son cinquantième anniversaire.

Depuis sa création, la FIM est l'interlocuteur des organisations intergouvernementales pour l'élaboration des normes internationales de protection des artistes-interprètes.

Alors que prennent fin les travaux d'élaboration du Protocole concernant les interprétations audiovisuelles, et que la décision de réunir une Conférence Diplomatique pour l'adoption d'un tel Protocole devrait être confirmée prochainement, la FIM souhaite apporter aux Etats ses dernières observations sur ce Protocole en fonction des plus récents développements.

Ces observations porteront sur les points suivants :

- 1/ l'éventuelle ratification de ce Protocole par les USA
- 2/ les principales questions en cours de négociation

Avec nos sentiments de considération distinguée.

John Morton
Président

Jean Vincent
Secrétaire général